



Charte “Adhérent”

Version du 27 février 2016

- 1. J’adhère au réseau d’échange de services et de savoirs EcoTemps dans l’esprit des systèmes d’échange locaux :**
« le lien est plus important que le bien »
- 2. Je reconnais et j’accepte que les échanges soient rétribués en unité de temps (l’heure) et pas en euros.**
- 3. Je m’engage à respecter le Règlement Intérieur d’EcoTemps.**
- 4. Je m’engage à ne pas diffuser les coordonnées des autres adhérents à des tierces personnes.**
- 5. Je m’engage à échanger dans le respect des autres personnes et des lieux qui accueillent ces échanges.**
- 6. Je m’engage à ne réaliser que des échanges de services ou de savoirs qui vérifient les règles suivantes :**
 - Un adhérent ne peut échanger un service dans son champ professionnel.
 - Un service doit être ponctuel, non répétitif.
 - Un service est exécuté sans lien de subordination à un tiers.
- 7. Je reconnais avoir contracté une assurance responsabilité civile individuelle.**
- 8. J’accepte l’arbitrage des partenaires du système EcoTemps en cas de désaccord lors d’un échange.**
- 9. Je m’interdis de pratiquer tout prosélytisme en faveur des partis politiques, des syndicats, des mouvements religieux ou sectaires.**

Prénom et NOM :

Ville et quartier :

Date :

Signature :